Les agents de la fonction publique en poste à Mayotte sont actuellement en grève pour obtenir l’indexation des salaires au regard de la cherté de la vie.

Cette indexation a été annoncée par le gouvernement avec un effet rétroactif au 1er janvier 2013. C’est une première victoire qui prouve que les mouvements sociaux des années précédentes n’ont pas été vaines :

Mayotte : L’irresponsabilité de l’Etat français devant l’urgence de négociations

MAYOTTE : le gouvernement doit répondre aux revendications !

La CGT Finances Publiques apporte tout son soutien à la CGT Ma face à l’indigence des propositions gouvernementales. Alors que la départementalisation doit intervenir en 2014, il n’est pas acceptable de voir l’indexation s’étaler sur 8 ans alors que les prix locaux sont prohibitifs depuis des années, et que le SMIC mahorais est inférieur de 85% à celui en métropole.

fichiers: Télécharger greve_mayotte_breve-mai13-1.pdf (286.25 Ko)
Public: Outre mer

Leave this field blank